

Se préparer à la prochaine saison des maladies respiratoires

L'ORMR encourage les exploitants et les membres du personnel des maisons de retraite à lire la [récente note de service du ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité](#), qui présente les mesures clés à prendre par les titulaires de permis d'exploitation d'une maison de retraite pour se préparer à la prochaine saison des maladies respiratoires. Compte tenu du risque de hausse des cas de maladies respiratoires telles que la grippe, le VRS et la COVID-19, selon les mêmes tendances que les deux dernières années, il est important que les maisons de retraite se préparent proactivement afin de limiter le plus possible l'impact sur les résidents et les membres du personnel.

Il est vivement recommandé aux exploitants de maisons de retraite de s'inscrire au [webinaire sur la préparation pour affronter l'automne](#) (en anglais uniquement), coanimé avec l'Ontario Retirement Communities Association **aujourd'hui à 12 h**. Bénéficiant de l'éclairage de l'Office de réglementation des maisons de retraite, de Santé publique Ontario et du ministère de la Santé, la séance proposera des outils pratiques pour aider à préparer les membres du personnel et les résidents à affronter la prochaine saison des maladies respiratoires.